GROUPEMENT DES MAGISTRATS LUXEMBOURGEOIS

*** * ***

Cité judiciaire

* * *

L-2080 Luxembourg

* * *

Monsieur Luc FRIEDEN

Formateur du Gouvernement p.a. CSV Chrëschtlech-Sozial Vollekspartei B.P. 826 L-2018 Luxembourg

Luxembourg, le 30 octobre 2023

Objet: Quelle justice pour le Luxembourg?

Monsieur le Formateur.

En tant qu'association professionnelle ayant pour objectifs de veiller à l'indépendance de la justice et de défendre les droits ainsi que les intérêts professionnels des magistrats, rassemblant actuellement près de 230 magistrats, nous nous permettons de vous adresser la présente pour vous faire part de notre engagement en vue du perfectionnement du système judiciaire luxembourgeois.

L'efficacité et l'indépendance de la justice nécessitent un dialogue constructif entre le pouvoir exécutif et la magistrature. Dès lors, nous tenons à vous signaler d'ores et déjà la disponibilité du Groupement des Magistrats Luxembourgeois à échanger avec vous et votre équipe sur les enjeux majeurs auxquels sont confrontés les magistrats, les justiciables, et partant l'ensemble de la société luxembourgeoise.

Parmi les sujets que nous aimerions aborder avec vous figurent notamment :

- le recrutement, plus particulièrement le projet de loi portant modification de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire en vue d'arrêter un programme pluriannuel de recrutement dans la magistrature de l'ordre judiciaire, mais aussi les difficultés rencontrées au niveau du recrutement au cours des dernières années;
- <u>la revalorisation de la carrière des magistrats</u>: des négociations menées avec le gouvernement actuel ont permis d'aboutir à une première réforme partielle, mais il est indéniable qu'une revalorisation globale de notre carrière reste à parfaire.

Il semble également que les partis politiques représentés au prochain gouvernement envisagent des réformes qui auront un impact direct et massif sur le travail de la justice. Il va sans dire que les membres du Groupement des Magistrats Luxembourgeois sont directement concernés par ces sujets.

Nous sommes prêts à contribuer à la réflexion et aux solutions nécessaires pour assurer que notre pays dispose d'une justice qui soit à la hauteur tant des attentes légitimes de ses citoyens que des exigences européennes et internationales.

Dans l'espoir d'une collaboration fructueuse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Formateur, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe WADLÉ Président

2/2